

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 74 (1986)

Heft: [6-7]

Artikel: Merri, jeune indienne : pot de terre contre pot de fer

Autor: Szokolóczy-Grobet, Adrienne

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-277980>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

MERRI, JEUNE INDIENNE POT DE TERRE CONTRE POT DE FER

Merri Katherine Smith est une Indienne Dine (Navaho). Elle a 21 ans et aurait dû passer, en juillet prochain, les derniers examens pour sa licence en biologie. Mais le 7 juillet, les 17 000 Dine et Hopi qui vivent encore sur la réserve de Big Mountain en Arizona risquent d'être évacués de force de leurs terres par le gouvernement américain. Et la mère de Merri et quelques-uns de ses nombreux frères et sœurs avec eux.

A lors, Merri a interrompu ses études universitaires pour les aider dans leur lutte. C'est un peu le pot de terre contre le pot de fer, mais Merri et ses congénères ne désespèrent pas de rallier l'opinion publique à leur cause. Il y va de leur culture, de leur religion, d'un mode de vie en harmonie avec l'environnement. Il y va aussi des droits de l'homme, du respect des traités indiens et du droit des peuples à l'autodétermination. Car les Indiens traditionnalistes, s'ils sont devenus officiellement citoyens américains, se considèrent néanmoins citoyens des nations indiennes. Le Conseil international des traités indiens a prié Merri de

venir à Genève défendre la cause de Big Mountain devant l'opinion internationale. Cette organisation non-gouvernementale est accréditée depuis dix ans auprès des Nations Unies et participe régulièrement aux travaux de la Commission des droits de l'homme. Merri était donc à Genève ce printemps pour dénoncer les déplacements forcés d'Indiens, qui s'expliquent, dit-elle, par le désir des grandes compagnies nationales et multinationales d'avoir accès aux richesses du sous-sol de la réserve : gaz, pétrole, charbon et surtout uranium.

Au-delà de ce conflit d'intérêts, qui à le creuser est moins simple qu'il n'y paraît, j'ai été intéressée par le vécu de Merri. Au moment où tant de jeunes, préoccupés d'eux-mêmes, sont surtout avides de gagner vite et bien afin de satisfaire des tas d'envies, voici Merri qui lâche tout pour défendre un mode de vie qui paraît anachronique et aussi une mentalité, une culture que nous ne reconnaissons pas comme dignes de respect. Car, sur ces champs d'uranium, les Indiens veulent continuer à faire pousser du maïs et des courges, à élever des moutons, à chasser le lièvre et à pratiquer la religion ancestrale. Un mode de vie qui ne per-

met pas toujours de nourrir ses enfants, de les vêtir, de les envoyer à l'école.

C'est pourquoi Merri, comme quantité de ses frères, sœurs, cousins, a dû quitter sa famille à l'âge de 6 ans. Placée d'autorité, comme pupille de l'Etat, dans un pensionnat, elle a reçu nourriture, vêtements et une éducation américaine. Sans argent pour rentrer chez elle le week-end, elle ne voyait sa famille que durant les vacances d'été. Vacances souvent passées dans l'Etat de l'Utah à ramasser des pommes de terre. C'est là que sa famille la confia à une famille mormone pour son éducation secondaire. Merri me dit avoir deux paires de parents. Grâce à ses parents d'adoption, elle n'a jamais rompu les liens avec sa vraie famille. Elle parle la langue des siens en même temps que l'anglais.

Que deviendra-t-elle ? Sa mère indienne aurait souhaité la voir médecin, soignant sur la réserve. Merri s'interroge. Elle voudrait avant tout un bonheur tranquille. Sur la réserve peut-être. C'est un rythme de vie qui l'attire. Mais pourrait-il durer dans notre civilisation aux aspirations si contraires ?

Adrienne Szokolóczy-Grobet



La mère de Merri et d'autres femmes de la tribu, organisatrices de la résistance.